



Veh. Occ, refus de prise en charge de l'Org garanti après panne

Par **CHRIS95**, le **28/11/2012** à **14:26**

Bonjour,

j'ai acheté un véhicule occasion, BMW, dans un garage Peugeot avec une garantie "RPM Garantie" de 6 MOIS;

Trois semaine après mon achat, un voyant moteur s'allume, je vais directement dans un garage BMW qui m'annonce qu'il faut changer le turbo.

L'organisme de Garantie ne veut pas prendre en charge la réparation (2000€), il déclare que la panne est antérieure à l'achat.

Le garage Peugeot me dit qu'il voit avec l'organisme de garantie.

Bref, après échange téléphonique RPM veut bien prendre à sa charge à peu près 600€ et le garage Peugeot ne veut rien prendre.

Est ce normal qu'un organisme de garanti n'assume pas ces engagements, que le garage où nous avons acheté la voiture se défile et n'assume pas??

Que pouvons nous faire??

Leur rendre la voiture???

Merci par avance pour vos conseils.